



ASSEMBLEE GENERALE DU 31 JANVIER 2022

COMPTE RENDU

ORDRE DU JOUR

- Introduction du Président
- Rapports d'activité saison 2020-2021
- Rapport Financier saison 2020-2021
- Rapport moral
- Election des candidats :
 - Huguette Chaumartin
 - Monique DIONET
 - Thierry Briday

Remerciement pour les personnalités présentes ou excusées :

M. Pascal CHARMOT (Maire de Tassin La Demi-lune) Excusé
M Serge Husson Adjoint au maire délégué au sport Excusé
M. Cyrille Isaac-Sibille (Député Lyon Métropole) Excusé
Mme Dominique Morel Présidente du conseil de l'CD Rhône

Quorum : $600/4 = 150$

Décompte des Pouvoirs : 19 personnes présentes + 137 personnes représentées = 156

Le Quorum étant atteint, notre assemblée peu donc avoir lieu.

Assemblée générale ordinaire:

Des remerciements sont faits aux adhérents présents, et personnalités présentes ou excusée.

Ouverture Assemblée Générale 2020-2021

Le CRAN : Association loi 1901, fondée le 13 juin 1938 par Milles Denise PERRET, Jeanne Cote et Mme Madeleine TIVILLIER, nous somme entrée dans notre 81eme saison.

Au départ association exclusivement féminine, affiliée, au Rayon Sportif Féminin (R.S.F) qui deviendra plus tard, la FSCF. (Fédération sportive et culturelle de France)

Aux fils des ans d'autres activités ont été créé pour aujourd'hui en compter 8.

- Gym Artistique Féminine et Masculine
- Eveil de l'enfant
- Gym Form' (Pilates, gym dynamique, gym douce, Stretching dynamique, étirement...)
- Danse (modern jazz – contemporaine)
- Randonnée pédestre
- Marche nordique
- Tennis (créé en 1985, affiliation à la FFT)



- Club omnisports avec 4 SECTIONS, adhérant à la FFCO.
- 520 Adhérents
- + de 100 Bénévoles (entraîneurs – juges – dirigeants)
- 13 Entraîneurs salariés (soit + de 2.4 équivalents temps plein)
- Répartition homme/femme : 65% / 35%
- 66% TASSIN 14 % LYON
- 57% - 29 ans
- 17% + 65 an

Rapport d'activité saison 2020-2021

Section Gym Masculine – Eveil de l'enfant

1. Les effectifs :

L'année a été très perturbée puisque majorité des cours annulés dès octobre. Ils ont repris partiellement 1 semaine avant Noël, 15 jours en janvier puis mai et juin et début juillet pas de compétition. Beaucoup d'inscrits en septembre mais ...

2. Les moniteurs et aides : 18

Tous les moniteurs et aides moniteurs ont été présents et respectueux des règles sanitaires. Les responsables ont essayé au maximum de rester en contact avec les gym par présence, Visio, mail, cours extérieurs.

3. Les juges : 7

Les juges ont été très peu sollicités cette année dus à la suppression de la majorité des compétitions
Merci aux juges, qui sont malheureusement de moins en moins nombreux. Donc n'hésitez pas si vous souhaitez devenir juges, nous avons 2 juges formateurs dans le club

4. Les Compétitions

Toutes les compétitions nationales et départementales ont été annulées

5. Bureau (élection)

- Georgette GONNARD présidente
- Thierry JAS Vice-Président et responsable des juges
- Mathieu GONNARD trésorier,
- Estelle MURATORE secrétaire

6. Saison 2021/2022

- Les effectifs : 162 inscrits et bénévoles
- On peut noter une remontée des inscriptions poussins et pupilles les pupilles et une forte baisse des adultes loisirs (par rapport aux prévisions 19/20)
- Les Compétitions : Selon l'évolution de conditions sanitaires nous organiserons les compétitions suivantes
 - Tournoi Poussins des A.G
 - Challenge des Anciens Gym
 - Championnat Général de Territoire (date à confirmer)
 - Le gala prévu en février sera déplacé fin juin

Grosse inquiétude quant au fonctionnement des futurs cours de Gym Masculine, en raison des grandes modifications aléatoires, décidées par le SIOL, dans la répartition des Agrès des salles spécialisées



- **Election des 3 membres de la section qui composeront le comité de direction**
 - GONNARD Georgette
 - JAS Thierry
 - MURATORE Estelle

Les trois candidats sont élus à l'unanimité.

Section Tennis

Suite à l'assemblée générale de juin 2021, la section a été transférée au Tennis Club de Tassin.

Les membres démissionnaires n'ont pas souhaités nous transmettre leur rapport d'activité pour la saison 20-21

Section Randonnée Pédestre

1. Effectif 2020/2021

Nous étions 48 adhérents (es) en randonnée pédestre et 36 adhérents (es) en Marche nordique

2. Déroulement de la saison

Pour la randonnée pédestre

Malgré le confinement, l'obligation des groupes de 5, une limite de déplacement dans un rayon de 10 km, le Cran randonnée a proposé 25 randonnées durant la saison.

Une nouveauté proposée par Marjolaine (accompagnée d'Hubert et Chantal), création des randos zen qui ont remporté un grand succès.

Pour la marche nordique

Malgré les restrictions sanitaires nous avons pu assurer 3 cours par semaine, 2 le mardi matin et 1 le jeudi soir. Quelques sorties ont pu être organisées.

3. Saison 2020/2021

Bon début de saison malgré une météo très capricieuse qui nous a obligés à modifier les lieux prévus.

Ce sont les animateurs de la randonnée du jour qui décident s'ils doivent changer de lieu, ou annuler. En cas de météo incertaine, les adhérents doivent regarder leur mail la veille de la rando à partir de 18 h.

Les randonnées zen ont repris conduites par Monique, Hubert et Chantal. Inscription avec doodle obligatoire. Les dates de Janvier à Juin 2022 seront communiquées ultérieurement.

Une rondo zen c'est :

- Une rando avec un rythme un peu plus lent..
- ou l'on s'arrête plus souvent
- Moins longue (puisque rondo d'une matinée) avec dénivelé moins important
- Petit groupe : 12/14 personnes maxi.
- s'adressant à un public qui ne peut plus ou ne veut pas ou plus faire des rondos plus longues.

JOURNEE CULTURELLE : SAMEDI 11 DECEMBRE 2021

Elle se déroulera à Annonay: Visite du centre historique, visite du musée canson/Montgolfier et repas au restaurant.

2 WEEK-ENDS RAQUETE : 22/23 JANVIER 2022 et 05/06 MARS 2022

Le transport pourra certainement se faire en car (vu les nouvelles réglementations) et pour le confort de tous.

SEJOUR ASCENSON : du Jeudi26 au dimanche 29 Mai 2022



LES 20 ANS DU CRAN RANDO :

Dimanche 26 JUIN 2022, le jour du repas de fin de saison nous fêterons les 20 ans du Cran Rando
Convocation d'anciens du Cran Randonnée et organisation de la journée à définir.

4. Bureau

- DIONET Sandrine - Présidente
- GRANOTIER Marjolaine - Vice-Présidente
- DIONET Monique - Secrétaire / trésorière

• Election des 3 membres de la section qui composeront le comité de direction

- DIONET Sandrine
- GRANOTIER Marjolaine
- DIONET Monique

Les trois candidates sont élues à l'unanimité.

Section GDD (Gym danse détente)

Gymnastique Féminine

1. Effectif 2019/2020

- Les effectifs de la section ont été en baisses par rapport à l'année d'avant : au total 137 licenciés.
- 47 aînées (+ 14 ans)
- 38 jeunesses (10 -13 ans)
- 47 poussines (6-9 ans)
- 11 mini-poussins (4-5 ans)
- 10 membres du bureau
- 10 entraîneurs ou aide-entraîneurs

Nous avons perdu 48 adhérents dont 32 jeunesses sur cette saison, sûrement dû aux conditions sanitaires.

2. Evènement :

Aucune compétitions ni manifestations réalisées

3. Organisation des cours :

Des cours ont été faits en visio et en extérieur
Arrêt fin octobre pour nos mineurs avec reprise mi-mai
Arrêt début octobre pour les majeurs avec reprise début Juin

4. Saison 2021/22 :

Les effectifs de la section sont en hausse par rapport à l'année d'avant : au total 143 licenciés.

- 32 aînées (+ 14 ans)
- 26 jeunesses (10 -13 ans)
- 59 poussines (6-9 ans)
- 16 mini-poussins (4-5 ans)



- 4 body fit gym
- 9 membres du bureau
- 14 entraîneurs ou aide-entraîneurs

La section jeunesse (10-14 ans) a encore du mal à se remplir. Nous subissons encore les conditions sanitaires avec le pass sanitaire et l'arrêt du sport pour cette tranche d'âge qui a du mal à se remobiliser.

Compétitions :

- Championnat régional d'hiver (6 gyms engagées)
- 1er tour des Coupes Nationales Mixtes de Gymnastique à Saint Chamond :
- 13/16 gymnastes se sont qualifiées pour les demi-finales !
- Demi-finales des Coupes Nationales Mixtes de Gymnastique à Saint Romain en Gal :
2 équipes qualifiées

Manifestations internes à venir

- GALA ANNUEL le 26 mars 2022. Il a été reporté en raison des conditions sanitaires.
- Concours interne (Poussines et Mini poussines) le 9 avril

Danse

1. Effectif 2020/2021

-63 élèves inscrites (18 élèves chez Nathalie et 46 chez Agnès), au lieu de 78 la saison dernière donc baisse de l'effectif, avec une baisse chez Nathalie, plus faible chez Agnès.

2. Organisation des cours :

- les cours de danse du mercredi après-midi de Nathalie se sont déroulés dans la salle A du gymnase des Genêtiers: 3 cours de 1h (cours pour les enfants de 3 à 8 ans) le mercredi après-midi de 13H à 16H, ramener à 2H puisqu'un cours n'avait que 4 élèves ;

- les cours d'Agnès ont lieu le jeudi à partir de 16H45 avec une répartition de 3 groupes de 1h15 pour les jeunes filles (à partir de 9 ans) et 1 groupe d'étudiants ou adultes de 1h30.

Cette année, à cause du COVID, l'année a été fortement impactée, surtout pour les cours du mercredi (au moins 8 semaines sans cours possible)

Agnès à continuer à faire cours en visio avec ses élèves ado et adultes (presque tous les cours ont eu lieu, en présentiel ou vidéo, même lorsqu'elle a eu le COVID).

Un gala a eu lieu le 18 juin 2021.

3. Saison 2021/22 :

53 inscrits (donc encore en baisse), 14 élèves chez Nathalie et 39 chez Agnès.

Nathalie n'ayant que 14 élèves ne fait plus que 2 cours au lieu de 3.

La section danse sur cette nouvelle saison, ne s'équilibre pas avec la baisse d'effectifs.

Le gala annuel est prévu le 17 juin avec 2 séances

Gym Form'

1. Effectif 2020/2021

Cette saison il y a eu 156 inscrits répartis sur 236 cours (soit une baisse de 25% des effectifs)

Quelques statistiques sur ces 198 adhérents



Quelques statistiques sur ces 156 adhérents

- 14 hommes (6 la saison dernière)
- 28 personnes qui font 2 cours et 13 personnes qui font 3 cours et plus
- 115 personnes de plus de 60ans (70%) dont 18 personnes de plus de 80 ans et 67 personnes de 70 ans à 79 ans.

Suite à la pandémie de début 2020, nous avons proposé aux personnes qui se réinscrivaient, une 'remise COVID' de 15% de leur cotisation 2019-2020. La moitié des personnes qui se sont réinscrites (67 personnes) l'ont prise pour un montant de 2000€

Cette saison, avec le COVID, fut encore très compliquée. Uniquement 3 semaines de cours possible en début de saison, et impossible de revenir au gymnase ensuite.

Nous avons donc, à partir de novembre, mis en place des cours en visio avec les moniteurs.

Nous avons donc maintenus 12 cours sur les 17.

Les adhérents pouvaient assister à tous les cours qu'il souhaitait.

Nous avons une petite cinquantaine de personnes qui ont suivi très régulièrement ces cours.

Ceux qui ne l'ont pas fait, n'avait pas internet ou pas de place devant leur ordinateur pour le faire.

Suite à cette problématique, pour la nouvelle saison, nous avons proposé aux adhérents, un avoir de 3 mois ou de le transformer en 'don association'

2. Organisation des cours :

Nous avons 6 moniteurs salariés, qui assurent 18 cours différents :

5 pilâtes

2 cours d'étirements,

3 cours dynamiques,

5 cours de gym douce, tous différents, reflétant la personnalité du moniteur

1 cours de gym très douce, de type Atout form/APA (Activité Physique Adapté)

2 cours APA avec un nouveau moniteur Yannis (Boxe et multi activité), qui seront finalement regroupés en un seul cours, car 4 personnes seulement inscrites

3. Saison 2021-2022

130 adhésions... donc encore une baisse de nos effectifs, mais nous avons eu la joie de voir revenir des personnes qui ne s'étaient pas inscrites sur 2020-2021. Et les adhérents sont ravis de pouvoir revenir dans le gymnase.

46 personnes ont demandé l'avoir pour un montant de 2200€, et 45 personnes en ont fait un don à l'association.

Yannis ne renouvelle pas son contrat avec nous.

Pour assurer le cours APA le mardi soir plus un cours pilates, nous avons une nouvelle personne, Jérôme.

Ces 2 cours n'ont pas beaucoup d'adhérents mais sont très appréciés. Nous devons voir comment les remplir.

Nous avons ouvert, le mardi midi, un cours de Yoga Vinyasa. Ce cours est assuré par Agnès, notre prof de danse. Déjà très apprécié, il y a 10 inscrits.

1. Bureau de la section GDD :

- BRIDAY Thierry
- DESSEIGNET Marie Christine
- LAFFARGE Claire
- LIMANDAS Françoise
- QUEFFELEC Elodie
- ROLIN Christian

Les cinq candidats sont élus à l'unanimité.



- **Election des 3 membres de la section qui composeront le comité de direction**
 - DESSEIGNET Marie Christine
 - LAFFARGE Claire
 - ROLIN Christian

Les trois candidats sont élus à l'unanimité.

Le rapport d'activité de chaque section est approuvé par l'ensemble des personnes présentes ou représentées

Rapport financier saison 2019-2020

Comme il fallait s'y attendre l'année dernière à la même époque, la pandémie due au coronavirus s'est poursuivie au cours de la saison dont nous examinons les comptes.

Les mesures sanitaires prises au niveau national ont engendré à nouveau une baisse des cotisations perçues des adhérents heureusement compensée en partie par la générosité des structures fédérales et locales.

Les importantes mesures financières du gouvernement français nous ont elles-mêmes permis de faire face aux charges de personnel en grande partie non impactées par l'annulation des activités sportives et culturelles de l'association comme du reste du pays.

LES PRODUITS

Ceux-ci ont connu une baisse de l'ordre de 130.000 € passant de 361.881 € à

233.419 €. En effet, dès le deuxième mois de la saison, il a été décidé un confinement général au niveau national pour réduire la propagation de la pandémie engorgeant les structures hospitalières. Dès lors, beaucoup d'adhérents ne se sont pas réinscrits. Certaines sections ont, par ailleurs, accordé des ristournes pour tenir compte des activités impactées par le confinement de la saison précédente.

Répartition par sections

Lesdits produits, dont nous analyserons les variations d'une saison à l'autre, se répartissent entre les activités de la façon suivante :

-Le poids de la section gymnastique féminine-détente-danse (GDD) augmente de 45 à 58%, bien que subissant une baisse de l'ordre de 17.000 € (135.930 €), environ 10.5% du niveau N-1

-celui de la section tennis passe de 36 à 22 %, soit une baisse de 80.000 € environ (51.930 €), représentant 60% du niveau N-1. Notons que la section n'a pas enregistré la prise en charge par la ville de Tassin de la location des courts de tennis, ce qui contribue à la baisse constatée

-celui de la section gymnastique masculine baisse de 13 % à 12% malgré une chute de 18.000 € (28.338 €), plus de 38% du niveau N-1

-celui de la section rando/marche nordique passe de 5 à 6% mais baisse de 4.000 € (13.483 €), soit presque 24% du niveau N-1.

Répartition par nature de produits

L'analyse des produits par nature montre une diminution sensible de tous les postes à l'exception des « Divers et exceptionnels ». En effet, celui-ci enregistre les subventions perçues des tiers. Habituellement assez insignifiant, il mérite, tout comme l'année précédente, une attention particulière en cette année de disette financière :

-les cotisations et cours collectifs sont passées de 181.579 € à 143.688 € représentant plus de 61% du total des produits contre 50% les années précédentes. Cette variation de pourcentage provient de la baisse, dans le total, du poste « locations de salles » mises à disposition par la mairie puisqu'il y a eu très peu d'activités sportives. Ce poste est ainsi passé de 101.137 € à 33.990 €!

-les subventions, qui avaient beaucoup augmenté la saison précédente, sont passées de 26.779 € à 20.557 € soit presque 9% des produits totales. En provenance de l'ANS/CNDS pour une grande partie, mais aussi de la mairie de



Tassin et de la Métropole, elles ont bénéficié à hauteur de 14.000 € environ à l'activité gym féminine (dont un dernier versement de 9.600 € pour aider à l'embauche d'une salariée en CDI), à 500 € à la section Tennis, à 3.000 € à la section gymnastique masculine et à 1.000 € à la section « randonnée-marche nordique ». Le Cran lui-même a perçu environ 2.500 € de fonds dédiés à des investissements dans des activités futures d'aides à l'autonomie de la personne

-le poste « divers et exceptionnels » augmente encore cette année passant de 21.650 € à 26.176 €, soit 11% des produits totaux de 18.000 €, mérite une attention particulière : il enregistre essentiellement la prise en charge par l'Etat du salaire des animateurs.trices placés.e.s en activité partielle pendant l'arrêt des activités sportives durant le confinement du printemps 2019

-les mêmes causes produisant les mêmes effets, on constate à nouveau cette année, la baisse sensible de la prise en charge des frais de déplacements par les familles et des frais d'hébergement des week-ends de randonnées ainsi que des produits dégagés par les manifestations sportives qui n'ont pas pu se tenir.

En synthèse, si on exclut les locations de salle et courts « en nature », les produits réels baissent de 60.000 € (23%) passant ainsi de 260.744 € en 19-20 à 199.429 € en 20-21.

Evolution entre les deux dernières saisons par section

Toutes les sections ont enregistré une baisse du montant de leurs produits entre les deux saisons passées.

LES CHARGES

Les charges qui avaient déjà fortement diminué en 2019-2020 par rapport à 2018-2019 ont encore baissé passant de 312.803 € à 204.412 € soit une baisse très significative de l'ordre de 108.000 €. Cette saison encore, le « confinement » a entraîné la suppression de moult activités. Si, comme nous l'avons fait pour les recettes, nous excluons le financement par la mairie des salles occupées (39.990 €), les charges nettes ressortent à 170.422 €

Répartition par sections

Lesdites charges se répartissent entre les activités à peu près de la même manière que les produits.

Pour la majorité des activités, la baisse est très significative, mais les charges de la section GDD sont restées identiques à celles de la saison précédente.

Répartition par nature de charges

Parmi les postes de charges expliquant la baisse relevée, on retiendra :

-les compétitions, qui n'ont encore pas pu avoir lieu, ont engendré une baisse de 11.000 € des charges induites (déplacements et rémunérations)

-les salles et courts de tennis mis à disposition gratuitement par la Ville (cf. produits) qui baissent de 70.000 € environ (33.990 €) ; notons que la section Tennis n'a pas enregistré la prise en charge par la ville de Tassin de la location des courts de tennis, ce qui contribue à la baisse constatée

-les charges d'« encadrement » qui ont diminué de 7.000 € environ mais représentent presque 62% du total des charges contre 42.6% la saison précédente

-les achats d'habillement qui avaient beaucoup augmenté en 2019-2020 (12.277 €) ont représenté environ 2.000 € en 2020-2021.

Hormis le poste « assurance » qui a sensiblement augmenté de 4.837 € à 5.436 €, tous les autres postes ont contribué à la baisse constatée.

Evolution entre les deux dernières saisons par section

Comme pour les produits, toutes les sections ont enregistré une baisse de leurs charges entre les deux saisons passées.



LE RESULTAT

Le résultat global s'élève à + 29.007 € contre 49.077 € en 2018-2019. Les prévisions présentées l'année dernière laissaient présager une perte de 63.447 €, laquelle ne prenait pas en compte les aides de l'Etat ni certaines subventions finalement accordées.

Les comptes présentés ci-avant incluent également les flux enregistrés par LE CRAN en dehors des sections pour le compte de celles-ci.

Tous les produits perçus et toutes les charges engagées sont réaffectés aux sections lorsqu'ils sont directement affectables (licences ; assurance ; frais de plaquettes ; etc.). Les autres postes restent dans la comptabilité propre au CRAN. Il s'agit des fournitures administratives, des frais de participation aux congrès des fédérations, notamment. Les charges sont financées par une participation forfaitaire appelée auprès des sections qui est fonction du nombre d'adhérents.

Le Cran a perçu les produits suivants :

- 83 € pour les séances d'initiation à la marche nordique
 - 1.141,50 € de participation des sections aux frais généraux.
 - 5.000 € de subvention de la mairie ; 2.000 € de la Métropole et un total de 5.000 € de notre FSCF ; sur ces 12.000 €, 9.500 € ont été reversés aux sections GDD, gymnastique masculine et randonnée-marche nordique.
- Le CRAN a conservé et doté en fonds de réserve 2.500 € pour être notamment reversés aux sections qui engageront des charges de formation de leurs intervenants.

Ses charges ont consisté en :

- 112 € d'achat de bâtons de marche nordique qui sont prêtés aux participants aux dites séances d'initiation
- 598 € d'assurance obligatoire pour les dirigeants du Cran
- 55 € de fournitures administratives
- 3 € de frais bancaires.

LE BUDGET DE LA SAISON ACTUELLE 21-22

Le budget de la présente saison 2021-2022 s'élève à 211.685 €, soit 22.000 € de moins que le total réalisé par la saison 2020-2021.

La comparaison n'est toutefois pas opportune puisque ce budget n'inclut plus l'activité tennis, les dirigeants de la section ayant demandé à quitter notre Association pour voler de ses propres ailes.

Tout comme l'an dernier à la même époque, il est difficile de prévoir certains postes comme, notamment les frais de déplacement liés aux compétitions et autres manifestations festives ou sportives. En effet, si la vaccination d'une grande majorité de citoyens a permis d'enrayer la contamination et de reprendre une activité économique quasiment « normale », l'arrivée de nouveaux variants éventuellement résistants aux vaccins mis sur le marché pourrait engendrer de nouvelles restrictions de rassemblements notamment sportifs.

Les charges de déplacement ont été évaluées par les différentes sections à 38.000 € environ, à financer sur les bons résultats des années antérieures mis en réserve.

On notera, en effet, que ce budget bien que prenant en compte un montant de subventions incertaines de 4.200 €, est déséquilibré à hauteur de 43.260 € (dont 34.360 € pour la GDD).

Par ailleurs, il n'est pas certain que, dans le cas funeste d'arrivée de futurs virus

« résistants », le gouvernement poursuive sa politique de « quoi qu'il en coûte » qui a permis de compenser les charges de personnel maintenues. Cela accroîtrait alors le déséquilibre constaté ou nécessiterait de renoncer à certaines rencontres territorialement éloignées dans un souci de saine gestion interne.

Notons que ces coûts de ressources humaines, qui s'accroissent depuis quelques années, sont rendus obligatoires par la baisse du bénévolat consenti d'une manière générale à toutes les associations.

Le rapport financier est approuvé par l'ensemble des personnes présentes ou représentées



Election des Candidats :

Selon nos Statuts, lors de sa réunion générale, chaque section élit les 3 membres qui composeront le comité de direction. En principe, le bureau de la section mais dont obligatoirement le ou la présidente de section. Les 3 personnes qui sont candidates lors de l'AG viennent compléter ce comité de direction et présentent leur candidature au le bureau du cran général.

- Huguette CHAUMARTIN
- Monique DIONET
- Thierry BRIDAY

Les candidats sont élus à l'unanimité.

L'ensemble des membres du Conseil d'administration se réunira pour désigner le nouveau bureau.

SIGNATURES

Président

Thierry Briday

La trésorière

Huguette Chaumartin

LE CRAN
Association Sportive
Boîte Associative N° 15
7, Av. du Général Leclerc
69160 TASSIN LA DEMI LUNE